

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractéristiques personnelles.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 500 Société : 49030

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZOHEIR ALI

Date de naissance : 23/11/1945

Adresse : Résid. "Terrasses Marines" Rte Azemmour

Im. 2 Ap. 6

Tél. 0661215763 Total des frais engagés : 702,50 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/9/2010

Nom et prénom du malade : Rue LAKPAFI

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Psoriasis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 14/09/2010

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/07/2020	C	1	350,00	<i>ABD AL MAMIR PROFESSIONNEL DOCTEUR HABIB EL MOUSSA 0522800627</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE L'OCEAN 122 route d'Azenhas - Casablanca 29052 Casablanca T.P. : 323560411	02.09. 2022	T=351.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

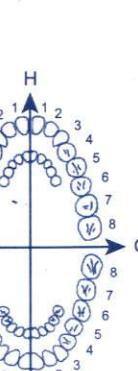
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur NEJJAM Fatna

Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

DERMATOLOGUE - MÉDECINE ESTHÉTIQUE
LASER - PUVATHERAPIE

الدكتورة نجاح فاطنة

أستاذة سابقة بكلية
الطب الدارالبيضاء

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتجميل

Casablanca, le : 08/07/2020

Trme

LAK ZAFI

Saâdeg

352,50

N1040

PHARMACIE LES APDIM'S
DE L'ESTATE SARL AU
Route d'Azemmour Km 15
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 29 02 29
RC : 399369 T.P. 1329601

100g
100g
100g

100g

60g

100g le Dr. → 100g
100g

1 Dr. 12 x 100g

2 Dr. 100g x 100g

Docteur NEJJAM Fatna
PROFESSEUR
DERMATOLOGUE-VENEROLOGUE
293, Bd. Abdelmoumen
Tél: 05 22 86 25 25 / 05 22 86 26 27

عيادة الطب الباطني وطب المسنين
CABINET DE MEDECINE INTERNE ET DE GÉRIATRIE

Dr. Mustapha Oudrhiri

Spécialiste en Médecine interne et en Gériatrie
Diabétologie - Echographie générale
Ancien médecin des hôpitaux de Paris
Ancien médecin de l'hôpital militaire
Mohamed V de Rabat
Membre de la Société Française
de Gériatrie et de Gérontologie



د. المصطفى ودغيري

أخصائي في الطب الباطني وطب المسنين
دبلوم جامعي في مرض السكري
دبلوم جامعي في الفحص بالصدى
طبيب سابق بمستشفيات باريز
طبيب سابق بالمستشفى العسكري
محمد الخامس بالرباط
عضو بالجمعية الفرنسية لطب المسنين

Casablanca, le : 27.08.2021

Mr LAKRIFI Ep ZOHEIR Saadé

- Doceug de vitamine B12 d 25 (0H12 1)
- Hb (V)
- Globule jaune
- urT, Hb, Ur
- TSH (TSH)
- uride urique
- ur, vlastmine
- Calcmine
- Transaminas (667)
- Ac acutogliadien et ac transglutaminase (IgA / IgG)

لaboratoire d'analyses médicales
Laboratoire d'Analyses Médicales
Casablanca - Tel: 05 22 48 13 51/96

Dr Mustapha OUDRHIRI
Spécialiste en Médecine Interne et en Gériatrie
Diplômé en Diabétologie

Tél: 05 22 26 02 46 / 05 22 26 11 04

www.droudhriri.com

E-mail : oudmus@yahoo.fr

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067

Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Houcine - Casablanca

122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biogiste

Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon

Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biogiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon

D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le jeudi 27 août 2020

Mme LAKRAFI EP ZOHEIR SAADIA 061 19 27 02

FACTURE N°	10564
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Glycémie (a jeun) -----	B	30	
Triglycérides -----	B	60	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL + LDL -----	B	80	
Acide urique sanguin -----	B	30	
Urée -----	B	30	
Créatinine sanguine -----	B	30	
Calcium Plasmatique -----	B	30	
Transaminases -----	B	100	
Gamma Glutamyl Transférase -----	B	50	
Ac Anti - gliadine Ig G -----	B	150	
Ac Anti - gliadine Ig A -----	B	150	
Ac Anti - Glutaminase Ig G -----	B	300	
Ac Anti - Glutaminase Ig A -----	B	300	
Vitamine D2-D3 (25 OH D) -----	B	400	
Vitamine B 12 -----	B	400	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	200	Total : B 2470

Prélèvements :

Sang-----	Pc	15
-----------	----	----

TOTAL DOSSIER	3 550,00 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Mille Cinq Cent Cinquante Dirhams

الله يصمد ل LABIOMED
Laboratoire d'Analyses Médicales
122, Bd. D'Anfa Quartier Racine
Casablanca - Tél: 05 22 48 13 51/96

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme LAKRAFI EP ZOHEIR SAADIA
Dossier N° : 20572172

Dossier ouvert le : 27/08/20 - Edité le : 28/08/20

Page N° 1/5

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

Antériorités
03/11/17

Hématies	:	4,39	M/mm ³	4 - 5,4	4,24
Hémoglobine	:	13,6	g/dl	11,5 - 16	13,5
Hématocrite	:	41	%		
V.G.M.	:	93,8	μ3	80 - 100	
C.C.M.H.	:	33,0	%	30 à 36	
T.C.M.H.	:	31,0	pg	27 à 32	
Leucocytes	:	4 580	/mm ³	4000 - 10000	5060

FORMULE LEUCOCYTAIRE

P. neutrophiles	:	53,9	%	soit	2 469	/mm ³	2000 à 7500
P. éosinophiles	:	3,7	%	soit	169	/mm ³	20 à 800
P. basophiles	:	0,9	%	soit	41	/mm ³	0 à 200
Lymphocytes	:	34,1	%	soit	1 562	/mm ³	1000 à 4000
Monocytes	:	7,4	%	soit	339	/mm ³	200 à 1000
Plaquettes	:	201 000	/mm ³				150000 - 500000 203000

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 ^{ère} heure	:	7	mm	< 10	12
2 ^{ème} heure	:	15	mm	< 20	25

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

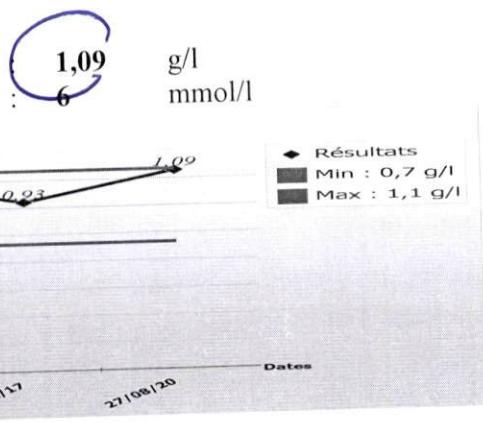
Mme LAKRAFI EP ZOHEIR SAADIA
 Dossier N° : 20572172

Dossier ouvert le : 27/08/20 - Edité le : 28/08/20

Page N° 2/5

BIOCHIMIE

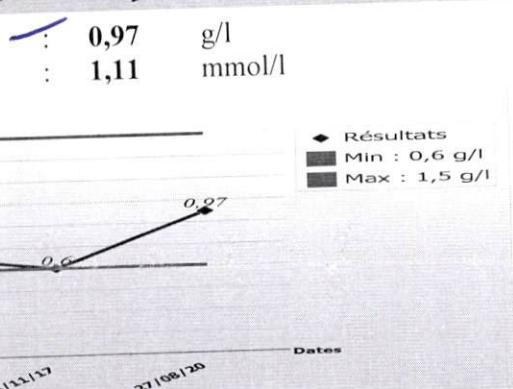
GLYCEMIE A JEUN
 (Cobas C6000)



Antériorités

0,70 à 1,10 0,93
 3,89 à 6,11 5,2

TRIGLYCERIDES
 (Cobas C6000)



0,60 à 1,50 0,60
 0,70 à 1,70 0,69

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

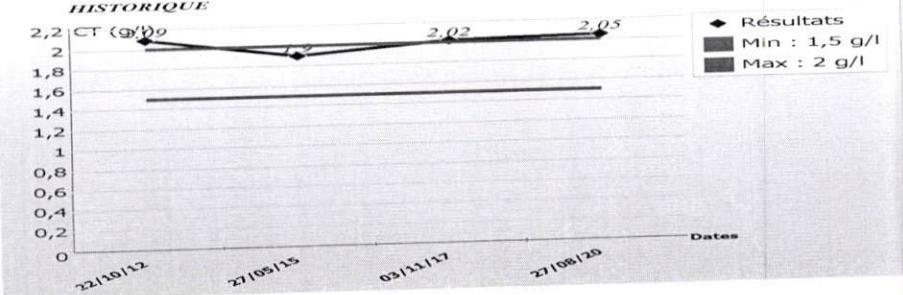
Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme LAKRAFI EP ZOHEIR SAADIA
 Dossier N° : 20572172

Dossier ouvert le : 27/08/20 - Edité le : 28/08/20

Page N° 3/5

Antériorités

*	CHOLESTEROL TOTAL (Automate Cobas C6000)	: 2,05 5,29	g/l mmol/l	1,50 à 2,00 3,87 à 5,16	2,02 5,21
					
	CHOLESTEROL HDL (Cobas C6000)	: 0,55 1,42	g/l mmol/l	> 0,40 > 1,03	0,75 1,94
	CHOLESTEROL LDL (Automate Cobas C6000)	: 1,31 3,38	g/l mmol/l	< 1,60 < 4,12	1,15 2,97
	Facteur de Risque Athérogène	: 3,7		N < 5,0	2,7
	ACIDE URIQUE (Cobas C6000)	: 35 208	mg/l μmol/l	30 à 62 178 à 368	38 226
	UREE (Cobas C6000)	: 0,23 3,83	g/l mmol/l	0,15 à 0,50 2,49 à 8,32	0,19 3,16
	CREATININE (Cobas C6000)	: 6,0 53	mg/l μmol/l	6 à 13 54 à 117	6,0 53

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme LAKRAFI EP ZOHEIR SAADIA
Dossier N° : 20572172

Dossier ouvert le : 27/08/20 - Edité le : 28/08/20

Page N° 4/5

Antériorités

				24/11/17
CALCIUM PLASMATIQUE (Cobas C6000)	97 2,43	mg/l mmol/l	86 à 107 2,15 à 2,67	95 2,38

ENZYMOLOGIE

TRANSAMINASES

				03/11/17
SGOT/ASAT (Cobas C6000)	✓ 20	UI/l	< 37	23
SGPT/ALAT (Cobas C6000)	✓ 12	UI/l	< 40	16
GGT Gamma Glutamyl Transférase (Cobas C6000)	11	UI/l	< 55	13

IMMUNOLOGIE

Anticorps Anti-GLIADINE Ig G (Nouvelle technique Immunodot depuis le 3/5/2013)	:	< 10	UA/ml	N < 10
Anticorps Anti-GLIADINE Ig A (Nouvelle technique Immunodot depuis le 3/5/2013)	:	< 10	UA/ml	N < 10

Antériorités

Ac Anti-TRANSGLUTAMINASE IgG

(Nouvelle technique Immunodot depuis le 3/5/2013)	:	< 10	UA / ml	< 10
Résultat	:	< 10	UA / ml	< 10

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER



Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)

Mme LAKRAFI EP ZOHEIR SAADIA
Dossier N° : 20572172

Dossier ouvert le : 27/08/20 - Edité le : 28/08/20

Page N° 5/5

Antériorités

Ac Anti-TRANSGLUTAMINASE IgA

(Nouvelle technique Immunodot depuis le 3/5/2013)

Résultat : < 10 UA / ml < 10

VITAMINES

VITAMINE D2-D3
(25 OH-Vitamin D2-D3)

: 40,5 µg/l

43,3

Valeurs usuelles > 30 µg/l

Insuffisance 10 - 30 µg/l

Carence < 10 µg/l

191 à 663

140 à 489

VITAMINE B12
(Cyanocobalamine - Cobas Roche 6000)

: 554 ng/l
: 410 pmol/l

BILAN THYROIDIEN

THYREOSTIMULINE (TSH us)
(Automate Cobas C6000)
(Risque d'interférence avec la Biotine)

: 2,03 µUI/ml

0,25 à 4,2

03/11/17

1,73

Nouvelles normes en 2019 pour la TSH
Si Grossesse (1er Trimestre) 0,25 à 2,5
Si Grossesse (Trim 2 + 3) 0,25 à 3,0

Dr Jalil ELMANJRA



Dr Abdelaziz LEMSEFFER